



Cristal Habitat

ENGAGÉ POUR VOS PROJETS

**Signature de la convention de
bonnes pratiques en matière de
passage et d'exécution des
marchés de travaux entre Cristal
Habitat et la Capeb**

Dossier presse

Date du communiqué : 3 juillet 2019

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE BONNES PRATIQUES EN MATIERE DE PASSATION ET D'EXECUTION DES MARCHES DE TRAVAUX ENTRE CRISTAL HABITAT ET LA CAPEB

Avec un programme de 500 millions d'euros d'investissements en 10 ans, CRISTAL HABITAT engage sa responsabilité sociale, économique, environnementale et urbaine de premier acteur immobilier de l'agglomération.

➤ Une convention de partenariat renouvelé

L'engagement économique de CRISTAL HABITAT passe ce 5 juillet par le renouvellement de la convention de bonnes pratiques en matière de passation et d'exécution des marchés de travaux avec la CAPEB. Après avoir posé la pierre angulaire d'un partenariat fructueux avec la CAPEB en signant une première convention en janvier 2016, CRISTAL HABITAT et la CAPEB poursuivent la construction d'une relation gagnant/gagnant pour une durée de quatre ans.

Cette convention a pour objectif de préciser les modalités de dévolution des marchés de travaux de Cristal Habitat sur la base des dispositions du nouveau code de la commande publique applicable depuis le 1^{er} avril 2019.

➤ Une convention élargie : la commande publique mais pas que

L'information sur les projets, le partage d'expertise, le choix des entreprises, l'élimination des offres anormalement basses, la lutte contre le travail dissimulé, le respect du délai de paiement à 30 jours, la protection des sous-traitants, le renforcement de la sécurité des personnes et la minimisation des impacts sur l'environnement font partie des principaux engagements pris par les deux signataires avec un focus sur l'insertion par l'emploi et la promotion de l'apprentissage.

➤ Une convention pour développer des partenariats locaux

Alors que d'une opération à une autre, plus de 200 entreprises travaillent régulièrement sur ses chantiers, CRISTAL HABITAT, entreprise publique locale chargée d'une mission d'intérêt général au service de l'habitat et du développement économique du territoire, a réalisé en 2018, des investissements (y compris promotion) pour un montant de 33 096 K€. En 2019, CRISTAL HABITAT table sur une prévision de 61 629 K€.

Contact : Brigitte MAURAZ
b.mauraz@cristal-habitat.fr
04 79 71 88 34



Cristal Habitat

ENGAGÉ POUR VOS PROJETS

Cristal Habitat est une entreprises publique locale chargée d'une mission d'intérêt général au service de la politique de l'habitat et du développement économique du territoire. Avec un programme de 500 M€ d'investissement en 10 ans, Cristal Habitat mène un projet au service de Grand Chambéry :

- Redévelopper la production de logements locatifs sociaux au sein d'une offre mixte.
- Améliorer la qualité de service aux locataires et s'adapter aux séniors.
- Développer l'immobilier économique, commercial et de services en phase avec le dynamisme de la ville et l'agglomération.
- Développer l'accession sociale à la propriété dans le patrimoine existant et en neuf.
- Etre moteur du renouvellement urbain de Bellevue, du Biollay et des Hauts de Chambéry.

